



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Compte rendu

Paris, le **30 mai 2023**

Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS du 23 mai 2023

Un nouveau coup d'épée dans l'eau !

Présents pour la CFDT : Benjamin VITEL, François GIEUX, David MANDICOURT, Philippe PATRY

L'ordre du jour est reporté de semaine en semaine du fait de l'absence d'une partie des Organisations Syndicales autour de la table des négociations. L'ordre du jour est donc le même que celui du 25 avril !

Pas d'intervention liminaire des Organisations Syndicales, mais celle de la partie employeur reproche à chacun de ne pas rester autour de la table, ne permet pas d'avancer sur la présentation de leur projet et que nous ne le comprenons décidément pas, qu'ils font leur part du travail et apportent des réponses aux demandes des OS. La partie employeur réfute l'utilisation du terme de chantage quant à leur proposition d'accord pour l'octroi des 183 € pour tous en contrepartie d'une signature de la partie classification-rémunération !

Les employeurs dans leur grande sagesse s'estiment responsables dans leur manière de conduire la négociation et « [demandent] que les Organisations Syndicales restent autour de la table ! »

La CFDT rappelle à nouveau qu'il s'agit d'un processus qui a débuté en 2021, et reconnaît que ce qui est mis sur la table est une réponse à ce qu'elle demande. Par contre, elle rappelle et insiste sur le fait que revenir sur les propositions convenues ensemble, ce n'est pas avancer dans une négociation ! Que négocier ce n'est pas, revenir sur sa parole et sur ce qui a déjà pu être acté antérieurement !

La CFDT rappelle encore une fois que la proposition d'AXESS n'est pas acceptable en ce sens qu'elle ne correspond pas aux engagements pris en 2021 et qu'ainsi elle ne permet pas l'entrée effective en négociation !



Concernant la proposition d'accord sur les 183 € d'AXESS, la CFDT rappelle que le grand absent à la table des négociations, qui brille par tant de présence dans le discours des employeurs, à savoir les Pouvoirs Publics, sont là pour aider notre secteur professionnel, pas pour le diriger, d'autant plus sans aucun compte rendu ou d'écrit sur ces discussions menées ailleurs-! Elle redit encore qu'une négociation qui n'aurait pour but que de son conformer à un chiffre imposé par les Pouvoirs Publics ne serait en aucun cas une négociation libre et consentie ! Il est donc plus que nécessaire de revoir la stratégie des employeurs qui a fait la preuve de son inefficacité !!

La CFDT redemande à nouveau une proposition juridiquement acceptable pour sa proposition de mesure sur les bas salaires pour 2023. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un extrait de PowerPoint, et d'une mesure One Shot qui attribue une prime de 450 à 1308 €, loin donc des 2856 € réclamés par la CFDT dans sa contre-proposition pour l'année 2023 !!

Suite à la déclaration unitaire des 4 OS en présence qui réaffirment leur demande d'octroi des 183 € pour tous, SUD, la CGT et FO quittent la salle des négociations et rejoignent le rassemblement d'un collectif devant les locaux de la FEHAP. Les manifestants tenteront dès lors de perturber la réunion qui se poursuit en la seule présence de la CFDT qui n'aura de cesse rechercher une solution pour permettre le retour des Organisations Syndicales favorables à la négociation d'une CCUE de haut niveau à la table des négociations.

La CFDT persiste dans sa demande de voir les employeurs faire un pas en direction des salariés les plus précaires de la branche, malheureusement sans réponse, voire plutôt avec toujours la même certitude que la position d'organisations d'employeurs qui n'ont pas négocié de conventions collectives depuis près de 60 ans, face aux propositions d'organisations qui en négocient de manière récurrente, est la seule qui vaille et qu'ils vont nous l'expliquer et l'expliquer encore !! Tout cela face à la seule organisation tant syndicale, que patronale qui a déposé un projet de texte juridiquement opposable qui pourrait devenir une convention collective. La CFDT s'est attachée à montrer les inconsistances du projet patronal, à souligner les aspects ne relevant de la classification des emplois sans avoir la conviction d'avoir été entendue. Enfin, la CFDT attend le même effort de la partie employeur pour discuter de notre proposition qui, elle, est écrite juridiquement, sur la table depuis 2 ans maintenant.

Bref un nouveau coup d'épée dans l'eau, résultat d'une négociation déloyale qui ne se joue pas entre les représentants de notre champ professionnel, mais dans les couloirs de notre ministère de tutelle qui se garde bien de mettre le Holà à ce fonctionnement sans issue !!

Les négociateurs